



MARCHÉ A PROCEDURE ADAPTEE

ACTE D'ENGAGEMENT

A - Identification de la personne morale de droit public qui passe le marché

Ville de Chambly – Place de l'Hôtel de Ville – 60230 Chambly
Tél : 01.39.37.44.00 / Fax : 01.39.37.44.01
Représentée par Mr Michel Françaix, en sa qualité de Député Maire.

Objet du marché : **assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre d'une politique de prévention des risques professionnels et l'élaboration du document unique**

Désignation et téléphone de la personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du code des marchés publics : Monsieur le Député Maire

Désignation du comptable assignataire : Monsieur le Trésorier de Chambly

Le présent marché, dit à procédure adaptée, est passé en vertu des articles 26-II, 28, 40, 80 et 82 du code des marchés publics.

B - Engagement du candidat

Nom, prénom et qualité du signataire : _____

Adresse professionnelle et téléphone : _____

N° de SIRET : _____

agissant pour mon propre compte

agissant pour le compte de la société (indiquer le nom et l'adresse) : _____

agissant en tant que mandataire ✧ du groupement solidaire ou ✧ du groupement conjoint pour l'ensemble des entrepreneurs groupés qui ont signé la lettre de candidature.

Après avoir pris connaissance des conditions de mise en concurrence et des documents qui y sont mentionnés,

Je m'engage, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées aux prix ci-dessous :

Je m'engage ou j'engage le groupement dont je suis mandataire, sur la base de mon offre ou de l'offre du groupement (rayer les mentions inutiles):

Le montant du marché, pour l'ensemble des phases, est fixé comme suit :

En unité Euros

- montant hors T.V.A. _____ euros
- T.V.A. au taux de ____ %, soit _____ euros
- montant T.V.A. incluse _____ euros

_____ Euros (en lettres)

qui se décompose de la façon suivante :

	Montant HT	TVA	Montant TTC
PHASE 1			
PHASE 2			
PHASE 3			
TOTAL			

2. Compte à créditer – joindre un relevé d'identité bancaire ou postal

- ▶▶ du compte ouvert à l'organisme bancaire _____
- ▶▶ à _____
- ▶▶ au nom de _____
- ▶▶ sous le numéro _____
- ▶▶ code banque _____ code guichet _____ clé _____
(joindre un RIP ou RIB)

3. Bénéfice de l'avance forfaitaire:

Sans objet. Le montant prévisionnel est inférieur au déclenchement du montant de versement de l'avance forfaitaire.

4. Durée et délai d'exécution et de livraison

Le marché prend effet à compter de sa date de notification.

La durée du marché est liée à la mise en place du document unique et au transfert de savoir faire. La prestation prendra fin à l'issue de la phase 3.

Cependant, le titulaire aura un devoir de conseil auprès du Pouvoir Adjudicateur pendant la première année après la mise en place du document unique.

Le marché se décompose en trois phases, à savoir :

Phase 1 : Définition de la politique de prévention.

Le délai proposé par le candidat, à compter de la date de notification du marché, est le suivant :

Phase 2 : Conduire la mise en place et l'animation du projet

Le délai proposé par le candidat, à compter de la demande du pouvoir adjudicateur, est le suivant :

Phase 3 : Transfert de savoir faire et 1^{ère} mise à jour du document unique

Le délai proposé par le candidat, à compter de la mise en place du document unique, est le suivant :

Le titulaire devra la 1^{ère} mise à jour du document unique qui devra intervenir au terme de la 1^{ère} année de mise en place.

La durée globale de la mission est fixée à 10 mois à compter de la notification du marché.

5. Durée de validité de l'offre

L'engagement figurant au 1^o me lie pour la durée de validité des offres, à savoir 90 jours à compter de la date limite de remise des offres indiquée dans les conditions de mise en concurrence.

A _____, le _____

Le candidat

(représentant habilité pour signer le marché)

C. Réponse de l'administration

La présente offre est acceptée :

A _____, le _____

Le Député Maire,

Michel FRANÇAIX.